

3. La Société Radio-Canada prévoyait la desserte intégrale du nord du Nouveau-Brunswick par son service radiophonique et des discussions doivent avoir lieu avec le ministère des Communications et le CRTC concernant l'utilisation de la bande MF à cette fin. Le service stéréophonique MF n'est pas prévu pour le nord du Nouveau-Brunswick dans un avenir rapproché. Étant donné les contraintes budgétaires, aucune date n'a été fixée pour l'extension du service MA, mais la Société se fait une priorité d'assurer le service dans les régions qui ne sont pas encore desservies.

LES CENTRES DE L'ÉCONOMAT DES FORCES CANADIENNES

Question n° 1292—**M. Jones:**

1. Qu'est-ce que Canex?
2. Ces opérations se font-elles sous la supervision directe du personnel des forces armées ou sous la direction des Forces canadiennes, du ministère de la Défense nationale, du ministère des Approvisionnements et Services ou d'un autre organisme?
3. Combien de magasins Canex sont exploités au Canada et à l'étranger?
4. Quels ont été le volume total, les dépenses, les bénéfices ou les pertes ainsi que le détail de la situation financière de chaque groupe et de l'ensemble, au cours des dix dernières années écoulées?
5. Qui est autorisé à effectuer des achats et des ventes à chaque centre Canex?
6. Quelles sont les conditions requises pour devenir acheteur ou vendeur de marchandises dans les opérations Canex?
7. Ces magasins ou ces opérations sont-ils uniquement accessibles au personnel des forces armées ou également au personnel civil et au public?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): 1. L'Économat des Forces canadiennes est une chaîne de points de vente au détail exploités sur les bases, les stations et les navires des Forces armées canadiennes pour répondre aux besoins des militaires et des membres de leur famille.

2. Un Comité de direction et le Chef de l'état-major de la Défense se partagent la responsabilité de l'exploitation de ce service.

3. Magasins de vente au détail, 66; Supermarchés et épiceries, 60; Stations-services/libres services, 70; Cafétérias, casse-croûte, restaurants, 55; Points de vente par machines distributrices, 35; Total—286.

4. Fournir des renseignements détaillés sur le volume des ventes, les dépenses, les profits, etc., de chaque commerce en particulier nous obligerait à faire la demande de centaines de rapports financiers partout au Canada et à l'étranger, ce que le Ministère ne peut se permettre dans les limites de ses ressources actuelles. Toutefois, voici un rapport global sur le volume des ventes et les profits de l'Économat.

Année financière	Ventes (\$000,000)	Profits nets (\$000,000)
1968-1969	54.2	3.0
1969-1970	70.2	4.0
1970-1971	72.0	3.0
1971-1972	72.5	3.5
1972-1973	75.8	3.3
1973-1974	87.2	5.1
1974-1975	103.8	6.4
1975-1976	112.0	6.6
1976-1977	125.4	6.5

5. La responsabilité des achats incombe aux officiers de l'Économat de la base ou de la station. Pour ce qui concerne les employés à la vente, l'Économat engage et rémunère du personnel civil et en certaines régions isolées, où le centre de

Subsides

l'Économat est petit, les membres des Forces armées canadiennes s'acquittent de cette tâche à temps partiel.

6. Une expérience pertinente, une bonne formation et de l'honnêteté sont les conditions requises pour accomplir consciencieusement ce travail.

7. Les personnes qui peuvent acheter à l'Économat sont les militaires de la Force régulière, les employés civils du MDN et les personnes à leur charge, les militaires de la Force de réserve en service, les militaires à la retraite, les veuves bénéficiaires d'une pension des Forces, les employés civils du MDN à la retraite et titulaires d'une pension, les employés de l'Économat, les professeurs des écoles du MDN, les membres de la GRC et les personnes à leur charge.

DÉFENSE NATIONALE—LES PARACHUTAGES-HOMMES EFFECTUÉS PAR LE RÉGIMENT AÉROPORTÉ ET PAR LA FORCE D'OPÉRATIONS SPÉCIALES EN 1976 et 1977

Question n° 1305—**M. McKinnon:**

1. Combien de parachutages-hommes le régiment aéroporté a-t-il effectués du 1^{er} septembre au 31 décembre 1976?
2. Combien de parachutages-hommes le régiment aéroporté ou les troupes militaires spéciales ont-ils effectués du 1^{er} septembre au 31 décembre 1977?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): 1 et 2. Régiment aéroporté: du 1^{er} septembre au 31 décembre 1976, 2,354. Force d'opérations spéciales: du 1^{er} septembre au 31 décembre 1977, 2,091.

LE NOMBRE D'IMMIGRANTS ÉTABLIS AU CANADA, AU QUÉBEC ET DANS LA CIRCONSCRIPTION D'ABITIBI DE 1975 À 1977

Question n° 1316—**M. Laprise:**

En a) 1975, b) 1976, c) 1977, des immigrants se sont-ils établis (i) au Canada (ii) dans la province de Québec (iii) dans la circonscription électorale d'Abitibi et, dans l'affirmative, combien dans chaque cas?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):

	(i)	(ii)	(iii)
a)	187,881	28,042	non disponible
b)	149,429	29,282	non disponible
c)	90,974	15,401	non disponible

[Traduction]

M. l'Orateur: Des réponses ont été données aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire. Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

LES CRÉDITS PROVISOIRES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE SE TERMINANT LE 31 MARS 1979

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor) propose: Que le bill C-31, tendant à accorder à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1979, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité plénier.